



**POLE TECHNIQUE
ESPACES PUBLICS**

POINT INFORMATION A DATE

En vertu des arrêtés municipaux du 12/02/2026

Stationnement

Secteur Ouest

AVENUE DU PRESIDENT ROOSEVELT

16 AVENUE DU PRESIDENT ROOSEVELT

- Le 26/02/2026, le stationnement sera interdit au droit du n° 16
- réservation de stationnement pour déménagement
 - Détail de la réservation : Déménagements - sur stationnement non payant - avec prestations municipales

STATIONNEMENT - CIRCULATION

Secteur Centre / Le Port

RUE DU LIEUTENANT-COLONEL MAURY

À compter du 13/02/2026 et jusqu'au 20/03/2026, les prescriptions suivantes s'appliquent :

- Le stationnement des véhicules est interdit entre le n° 21 et 25 sur 5 places.
- La circulation se fera sur une voie au lieu de deux au droit des travaux.

STATIONNEMENT

Secteur Centre / Le Port

PARKING SAINT JOSEPH

À compter du 03/03/2026 et jusqu'au 04/03/2026, le stationnement et la circulation des véhicules est interdit conformément au plan ci-joint.

STATIONNEMENT

Secteur Sud-Ouest / Conleau

RUE SOEUR ODETTE JOSSE

Le 18/02/2026, RUE SOEUR ODETTE JOSSE, la circulation se fera sur

chaussée rétrécie au droit des travaux.

Le camion sera autorisé à stationner sur la chaussée

CIRCULATION - STATIONNEMENT

Secteur Centre / Le Port

RUE DE L'ETANG

Du 21 au 17 RUE DE L'ETANG le 21/02/2026, Occupations de places par véhicule - sur

- stationnement non payant - avec prestations municipales
- 3 places réservées conformément au plan ci joint le centre technique municipal mettra
- en place la signalisation visant à interdire le stationnement

CIRCULATION - STATIONNEMENT

Secteur Centre / Le Port

PLACE DE LA POISSONNERIE

Face au 9 PLACE DE LA POISSONNERIE le 23/02/2026, Occupations de places par véhicule

- - sur stationnement payant ou réglementé - avec prestations municipales
- Nombre d'emplacements concernés : 1 place de livraison réservée face au n° 9
- conformément au plan ci joint.
- Le centre technique municipal mettra en place la signalisation visant à interdire le
- stationnement.

CIRCULATION - STATIONNEMENT

Secteur Centre / Le Port

RUE DU FETY

Face au 6 bis RUE DU FETY du 25/02/2026 au 27/02/2026, Occupations de places par

- véhicule - sur stationnement non payant - avec prestations municipales
- 1 place réservée face au n° 6 bis le centre technique municipal mettra en place la
- signalisation visant à interdire le stationnement
